

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17182364

Je

MONITEUR BELGE

14 DEC. 2017

20-12-2017

Brabant Wallon
Greffe

BELGISCH STAATSBLAAD

N° d'entreprise : **0554 840 394**

Dénomination

(en entier) : **ALEKTOR**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Cours d'Eau, 22 1428 LILLOIS-WITTERZEE**

Objet de l'acte : Transfert du siège social - Pouvoirs

D'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société ALEKTOR du 10 novembre 2017, il résulte que les résolutions suivantes ont été prises :

1. Transfert du siège social

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale décident de transférer le siège social de la Drève Richelle 161 Bte 8 à 1410 Waterloo vers la rue Defacqz 42 à 1050 Ixelles à compter du 1^{er} novembre 2017.

2. Pouvoirs

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale donnent tous pouvoirs à la SCRL ATALEX, inscrite à la BCE sous le numéro 0826.352.995, dont le siège social se situe drève Richelle, 161,i, bte 8 à Waterloo représentée par Mme Sonia TAHO ou toute autre personne habilitée à ce faire, pour faire publier les résolutions du présent procès-verbal aux annexes du Moniteur belge.

Fait à Waterloo, le 05 décembre 2017

Atalex

représenté par Sonia Taho

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).